



*Aquarelle de Didier CROCHAT*

# Bulletin municipal

## Juillet 2022

## SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE .....	1
LE MOT DE LA RÉDACTRICE .....	3
CONSEILS MUNICIPAUX .....	4
Séance du 9 Février 2022 .....	4
Séance du 9 mars 2022 .....	5
Séance du 14 avril 2022.....	7
AUTRES INFORMATIONS MUNICIPALES .....	9
Accueil des nouveaux arrivants .....	9
Projet de création d'un tiers lieu .....	9
Départ de Cathy LHOSPICE.....	9
TOURISME ET PATRIMOINE .....	10
LES ORATOIRES DU M DE MARIE .....	11
LE COMITÉ DES FÊTES .....	12
LES ANIMATIONS DE L'ASSOCIATION BASTIDES 64.....	13
LA CORRUDA .....	14
L'ÉTOILE JOYEUSE .....	15
FORME ATTITUDE .....	16
ENTENTE SPORTIVE DE LA VATH VIELHA .....	17
L'ÉCOLE – Souvenirs de l'année.....	19
FESTIVAL DU FLAMENCO.....	21
À LA RENCONTRE D'UN LESTELLOIS.....	22
NUMÉROS UTILES.....	24
ÉTAT CIVIL .....	25
DATES À RETENIR .....	25

## LE MOT DU MAIRE

Comme vous le savez l'Hôtel Restaurant « LE CENTRAL » était en vente depuis plusieurs années suite à une procédure de liquidation judiciaire. Le Tribunal de Commerce de Pau a finalement accepté l'offre d'un acquéreur pour un montant de 30.000 € sans projet de logements ni de reprise d'activité commerciale.

Au vu de l'intérêt stratégique de cet immeuble, de son emplacement dans le périmètre protégé de Bétharram, et avec l'accord unanime du Conseil municipal, j'ai exercé le droit de préemption urbain de la Commune pour l'acquisition de ce bien au prix validé par le Tribunal dans le cadre d'un projet de réalisation d'une résidence intergénérationnelle comportant 10 logements (6 T2, 2 T3, 1 T4, 1 T1bis) dont 5 destinés à des seniors et une salle commune de 40 m<sup>2</sup>.

Cette opération sera réalisée par l'Office 64 de l'habitat en maîtrise d'ouvrage directe dans le cadre d'un bail emphytéotique d'une durée de 55 ans. Le financement sera assuré par cet Office HLM avec la participation de la Région, du Département et de la Communauté de Communes du Pays de Nay. La contribution de la Commune (3 % du montant de l'opération) correspond à la mise à disposition du bien soit la somme de 30.000 €.

Ce projet structurant pour notre Commune, permet la préservation de cet immeuble inscrit depuis longtemps dans l'histoire de notre village. Il va favoriser l'accueil de nouvelles familles et rendre possible la mixité des générations. Il contribuera ainsi à renforcer la dynamique démographique tout en répondant à des besoins de logements appropriés pour des personnes plus âgées et valides.

Nous travaillons aussi sur le dossier de réhabilitation du LESTELLE-CAFÉ que nous vous avons présenté dans le précédent numéro. Pour rappel ce projet prévoit, outre la partie commerciale (bar, petite restauration) un espace pour l'antenne de l'Office de Tourisme Intercommunal, un lieu associatif et culturel ainsi qu'un tiers lieu équipé numériquement destiné au télétravail pour les professionnels et les particuliers.

Nous avons été retenus par la Préfecture pour l'attribution d'une subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour un montant de 184.451 € (20 % des dépenses

subventionnables). Nous finalisons d'autres demandes de subventions auprès de la Région, du Département et des Fonds Européens. Leur attribution sera connue en fin d'année. D'ici là nous déposerons le permis de construire et le dossier de consultation des entreprises et espérons pouvoir commencer les travaux début 2023.

Ces projets sur le CENTRAL et le LESTELLE-CAFÉ ont une double fonction : sauvegarder et réhabiliter le bâti de ces établissements et leur redonner une place dans la vie sociale, économique et touristique de la Commune.

La saison estivale déjà entamée et dopée par les conditions météo nous amène son flot habituel de visiteurs. Les infrastructures du camping ont été modernisées et rénovées grâce aux investissements de la Commune, et de nouveaux types d'hébergements et de services ont été mis en place par les gérants. L'objectif commun est d'optimiser encore plus les conditions d'accueil et de séjour des vacanciers.

Après le tour d'horizon de ces projets d'envergure pour notre village, je tiens à vous souhaiter, chers amis, un très bel été porteur le plus possible de repos, de détente et de retrouvailles familiales et aux professionnels du tourisme une saison 2022 à la hauteur de leurs attentes.

Jean-Marie BERCHON

## LE MOT DE LA RÉDACTRICE

Notre village est sans conteste l'endroit où il fait bon vivre.

Riche en patrimoine naturel, culturel et architectural, la volonté de notre municipalité est de développer et d'offrir à ses habitants une dynamique de proximité et un rayonnement touristique sans conteste.

Ouverture prochaine du nouveau bar-restaurant Lestelle-café que nous serons heureux de revoir, projet d'accueil d'une résidence intergénérationnelle, mettant en lien seniors et familles, projet de tiers-lieu confié et géré par des porteurs de projets de la commune et ses environs, etc...

Des idées, des envies, des projets ? Il est temps de partager tout cela pour continuer à animer notre environnement, y développer nos valeurs, et faire de notre village un endroit idéal pour y vivre, élever nos enfants, entourer nos anciens, ou tout simplement continuer à tracer sa route.

Bonnes vacances à tous, profitons de la beauté des paysages, alternons sports et farniente, et restons positifs.

Monique Duhourcau

# CONSEILS MUNICIPAUX

## COMPTES RENDUS SOMMAIRES

Séance du 9 Février 2022

Les membres du Conseil Municipal sont tous présents à l'exception de Mme Bonnefon qui a donné pouvoir à M. Ladesbie.

Secrétaire de séance : M. Graciaa.

### 1. Admissions en non-valeur

Est admis en non-valeur les produits déclarés irrécouvrables par le M le Trésorier pour un montant de 2.269,68 € d'une part et de 790,80 € d'autre part suite à l'effacement de dettes prononcé dans le cadre de procédures de surendettement

### 2. Travaux : demandes de subventions :

#### a. Calvaire de Bétharram

La seconde phase des travaux de restauration (Stations 7 à 10) va débuter. Le Maître d'œuvre est inchangé, ainsi que la plupart des entreprises qui ont participé aux deux premières tranches. Le montant des travaux est estimé à 597.155,76 €. Déduction faites des subventions de l'État (45%), de la Région (15%), du Préfet, le reste à charge pour les amis du sanctuaire sera d'environ 119.431,76 €

#### b. Lestelle-Café

Le montant estimé des travaux par l'architecte mandaté par l'APGL est de 991.254 €. Le conseil autorise le maire à solliciter les diverses aides : État, Région, Département, Massif Pyrénéen, Europe.

#### c. Éclairage public

Plusieurs points d'éclairage public doivent être modernisés. Le montant communiqué par le SDEPA est de 7324 €. Subventions déduites, il restera 1781 € à la charge de la commune, financé sur fonds propres.

### 3. Personnel communal

#### a. Poste d'agent entretien polyvalent

M. Michel AMARÉ prendra la retraite au mois de mars. Pour le remplacer un poste d'« Adjoint Technique Territorial » a été publié au lieu du poste d'Adjoint Technique principal de 1<sup>er</sup> classe.

Le Maire informe que M. Berit-Debat prendra son service le 1<sup>er</sup> mars.

#### b. Débat protection complémentaire du personnel communal

L'ordonnance n° 2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire (PSC) dans la fonction publique prévoit que « Les assemblées délibérantes des collectivités territoriales et de leurs établissements publics organisent un débat portant sur les garanties accordées aux agents en matière de protection sociale complémentaire dans un délai d'un an à compter de la publication de la présente ordonnance. »

Le Maire fait le point sur la protection sociale complémentaire appliquée au sein de la Commune et organise le débat.

#### **4. Nouvelles adhésions**

##### a. CAUE

Le Conseil en Architecture Urbaine et Environnement (CAUE) nous accompagne dans le projet de rénovation de l'entrée sud du village. Il nous semble opportun d'adhérer à cette association dont les services sont gratuits pour les communes.

##### b. Association des Maires ruraux

M. le Maire nous propose également d'adhérer à cette association, Avis favorable à l'unanimité.

#### **5. Questions diverses**

- AESH

La législation sur prise en charge des AESH vient d'être modifiée. Ces encadrants ne seront plus rémunérés par l'Éducation Nationale durant le périscolaire. Ceci constitue une nouvelle charge pour nos communes dont les budgets sont de plus en plus inconfortables.

- Effectifs École publique.

Beaucoup d'enfants sont admis cette année en 6<sup>ème</sup>. Nos effectifs sont donc en baisse sensible. Nous risquons de perdre un poste d'enseignant. Nous essaierons d'en conserver un demi-poste, si l'on arrive à mettre en avant le nombre d'enfants en difficulté.

**Le Conseil municipal lance un appel aux parents d'enfants en âge d'être scolarisés pour les sensibiliser et les inciter à inscrire leurs enfants à l'école de LESTELLE-BÉTHARRAM.**

## Séance du 9 mars 2022

Tous les conseillers municipaux étaient présents, à l'exception de M. Martell (pouvoir donné à M. Ladesbie), Mme Vissières (pouvoir donné à Mme Mengelle) et M. Boiteau,  
Secrétaire de séance : M. Graciaa

### **1. Compte de gestion des budgets communal, locaux commerciaux et camp de tourisme.**

Les comptes de gestion sont adoptés à l'unanimité

### **2. Comptes Administratifs.**

#### a. Commune

L'exercice dégage un excédent de fonctionnement de 103.921,45 € dont 74.848,09 € sont affectés en Investissement et 29.737,45 € qui seront reportés sur le budget 2022.

#### b. Camp de tourisme

Le budget du camp de tourisme affiche un excédent global de 6.657,58 € qui sera reporté sur l'exercice 2022.

c. Locaux commerciaux.

La vue d'ensemble se traduit par un excédent global de 5.765,90 € reportés sur le budget 2022

Les comptes administratifs sont adoptés à l'unanimité.

### 3. Affectation résultat des budgets communal, eau, assainissement, locaux commerciaux et camp de tourisme.

Les Conseillers Municipaux acceptent unanimement l'affectation du résultat.

### 4. Tarifs 2022

#### ✓ Concession cimetière (le m<sup>2</sup>) - Inchangé

- perpétuelle : 42 €
- 30 ans : 16 €
- 15 ans : 8 €

#### ✓ Plaçage : (inchangé)

- <25 m<sup>2</sup> : : 7,00 €
- Entre 25 et 50 m<sup>2</sup> : 10,00 €
- Entre 50 et 100 m<sup>2</sup> : 12,00 €
- Les 100 m<sup>2</sup> : 15,00 €

#### ✓ Prêts des salles et du matériel :

- Aux particuliers de la Commune :
  - location des salles : gratuite
  - fourniture chauffage : 50 €/jour
  - location chaises : 0,30 €
  - location table : 0,80 €
- Pour les Associations et groupes organisés de la Commune : (Gratuité complète)
- Pour toute autre personne ou groupe :
  - location de la salle des fêtes, sans chauffage et avec matériel sur place :
    - La journée : 150 €
    - Le week-end : 350 €
  - location de la salle des fêtes, avec chauffage et avec matériel sur place :
    - La journée 250 €
    - Le week-end 550 €
  - location salle de l'Isarce, sans chauffage : 160 €/j
  - location salle de l'Isarce, avec chauffage : 250 €/j

#### ✓ Le forfait des fournitures scolaires : 80 € (inchangé)

#### ✓ Services périscolaires : à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022

- Cantine :
  - Repas enfant : 3,25 €
  - Repas des commensaux : 4,80 €



- **Garderie : (inchangé) payante à partir de 16 h 30**

Nombre d'enfants à charge	Revenus 2021		
	Inférieurs à	Ne dépassant pas	Supérieurs à
1 enfant	21.320 €	47.377 €	47.377 €
2 enfants	24.346 €	54.102 €	54.102 €
3 enfants	27.372€	60.827 €	60.827 €
Premier enfant	1,50 € / jour	2,10 € / jour	2,70 € / jour
Autres enfants	0,75 € / jour	1,05€/jour	1,35 € /jour

## 5. Soutien à la population ukrainienne

Face à la situation de crise qui frappe l'Ukraine, le Conseil décide d'apporter son soutien et sa solidarité au peuple ukrainien pris dans l'engrenage de la guerre et de verser une aide financière de 1.000€.

Un vide grenier solidaire sera également organisé le 3 avril.

## Séance du 14 avril 2022

Les membres du Conseil Municipal sont tous présents à l'exception de M. Martell qui a donné pouvoir à M. Graciaa et de Mme Vissières qui a donné pouvoir à Mme Mengelle.

Secrétaire de séance : M. Graciaa.

### FIXATION DES IMPÔTS LOCAUX 2022

Compte tenu du produit attendu pour le budget, les taux suivants sont votés à l'unanimité :

- Foncier bâti : 25,68 %
- Foncier non bâti : 46,37 %

Ces taux prennent en compte le transfert de la part départementale sur le foncier bâti et non bâti, qui est désormais perçu par les communes en compensation de la taxe d'habitation. Le produit total attendu se monte à 239.749 €.

### FRAIS DE PERSONNEL DES BUDGETS ANNEXES

Compte tenu du travail effectué par les employés communaux et la secrétaire pour le camp de tourisme, et les locaux commerciaux, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le montant de 9.900 € à reverser au budget communal par le budget du camp de tourisme, et de 545,00 € par le budget des locaux commerciaux.

### VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS

#### Budget principal :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les propositions de budget primitif 2022. Il est équilibré en fonctionnement à la somme de 626.374 € et en investissement à la somme de 439,977 €.

Ce budget intègre l'achat du restaurant « Le Central » pour un montant de 30.000 € avec une participation du CCAS de 15.000 €, le programme de voirie 2022 (27.000 €), réhabilitation thermique appartements communaux (12.500 €), l'acquisition d'un socle numérique pour l'école (10.121 €), un complément pour l'aménagement du chemin piétonnier de l'avenue du Béarn (6.000 €), la signalétique (4.500 €) et acquisition matériel informatique mairie (1.500 €)

**Camp de tourisme :** La proposition de budget primitif du budget 2022 est voté à l'unanimité. Il est équilibré en fonctionnement à la somme de 32.720,58 €, et en investissement à la somme de 146.122,28 €. Un reversement de 8.500 € au budget principal est voté en remboursement d'une avance faite antérieurement.

Ce budget intègre la réfection des peintures intérieures des chalets, le changement de tous les radiateurs électriques, la réfection du toit et la modernisation des sanitaires de l'entrée, le drainage de certains emplacements de camping ainsi que l'amélioration de l'accessibilité.

Le Conseil Municipal approuve un emprunt de 80.000 € pour financement d'une partie des travaux.

**Locaux commerciaux :** Le budget primitif, voté à l'unanimité s'équilibre à 18.556,49 € en fonctionnement et à 12.740,41 € en investissement. Un reversement de 3.200 € au budget principal est prévu en remboursement d'une avance faite antérieurement.

## **SUBVENTIONS**

Le Conseil municipal, décide à l'unanimité, de voter les subventions suivantes :

- Ass la Corruda : 900 €
- Comité des Fêtes : 4.000 €
- Protection abeilles : 100 €

## **ADMISSION NON VALEUR**

Est admis en non-valeur les produits déclarés irrécouvrables par le M le Trésorier pour un montant de 25,60 € suite à l'effacement de dettes prononcé dans le cadre de procédures de surendettement

## **PROGRAMME DE VOIRIE 2022**

Sur proposition des commissions de voirie et des finances et pour un montant de 26.106 €, le Conseil retient le programme de voirie suivant :

- Réfection du revêtement Chemin Bréquat
- Création caniveaux rue Bayle :

## AUTRES INFORMATIONS MUNICIPALES

### Accueil des nouveaux arrivants



Le 20 mai dernier, Jean-Marie Berchon notre maire, a accueilli les nouveaux habitants de notre commune, autour du verre de l'amitié.

### Projet de création d'un tiers lieu

Un « tiers-lieu » kesaco ?... D'après Wikipédia, un tiers lieu c'est « un espace dans lequel s'incarne la volonté d'une communauté de citoyens d'aller vers un monde meilleur. »

En poursuivant le projet de réhabilitation du Lestelle-café, la commune souhaite mettre en place un « tiers-lieu », qui se traduirait par deux espaces bien distincts :

- Un espace appelé Coworking, pour les télétravailleurs, les digital-nomades, et tous ceux qui souhaitent un espace de travail partagé au cœur du village.
- Un autre de NoWorking au service des habitants car le travail ce n'est pas tout dans la vie. C'est pourquoi un espace de convivialité et d'échanges permettant des rencontres informelles et familières, des réseaux, des activités culturelles, enfin un lieu associatif favorisant la créativité, l'initiative et le partage. Chaque adhérent peut proposer ses idées et lancer des activités pour le bien commun (ex : sorties photos, cours de dessin, de couture, de bricolage, expo d'artistes, etc...),

Les tiers-lieux fonctionnent sous forme d'association ou de collectif et n'existe que par ces adhérents. Afin de poursuivre ce projet, vous recevrez dans les prochains mois, un questionnaire pour connaître vos envies d'y participer en tant que porteur du projet, vos besoins, vos idées, etc. Plus il y aura de réponses, plus ce tiers-lieu sera actif et proche de vos souhaits.

### Départ de Cathy LHOSPICE

Pour des raisons de santé, Cathy qui remplaçait Laurence à l'accueil du secrétariat de mairie, est obligée d'interrompre son contrat. Nous lui souhaitons bon courage et merci pour sa collaboration. Elle sera remplacée par Théo Marco.

## TOURISME ET PATRIMOINE

Après quelques jours de canicule, peut-être annonciateurs d'un été ensoleillé, nous voilà en juillet, le moment pour nous d'accueillir touristes et visiteurs dans les meilleures conditions. L'Office du Tourisme Intercommunal a réouvert ses portes depuis quelques jours déjà et le camping du Saillet est fin prêt pour cette nouvelle saison estivale. Aux chalets aux « écolodges », bungalows toilés, caravane vintage et bivouacs s'est ajoutée la roulotte sauna, une offre de plus en plus attrayante qui fait du Saillet un camping de plus en plus agréable.



Comme nous l'avons indiqué lors de notre dernier bulletin municipal de janvier, les travaux d'amélioration des infrastructures du camping se sont poursuivis. La toiture des sanitaires de l'entrée a été refaite, ainsi que la modernisation des installations (plomberie et électricité) et bien sûr, la peinture.

Quelques travaux d'assainissement sur certains emplacements ont été nécessaires, ainsi que l'élagage de platanes, pour éviter la chute de branches en cas de vent.

Le fleurissement du village ne démerite pas au rang de l'attrait de notre cité. Peut-être pourrons nous envisager un concours des maisons fleuries l'année prochaine afin d'améliorer encore la beauté de notre environnement.

Du côté des Sanctuaires, les travaux de la troisième tranche de restauration du Calvaire (station 7 à 10) ont redémarré au printemps. Le Maître d'œuvre est inchangé ainsi que les entreprises qui ont participé aux deux premières tranches.

Nous avons pu remarquer l'arrivée de la Statue de Notre Dame de France surplombant le Gave et pour laquelle vous trouverez un article particulier dans ci-après.

Le travail des bénévoles lestellois dans le musée, durant une bonne partie de l'hiver et du printemps, donne à ce lieu chargé d'histoire un aspect beaucoup plus lumineux et agréable. La réorganisation des vitrines, la réfection des fonds et des étagères de ces dernières mettent en valeur bien des pièces et œuvres très hétéroclites qui méritent le détour. Quelques tableaux sont encore en restauration. Certaines pièces viennent d'être d'ailleurs, inscrites aux Monuments Historiques.

Je vous souhaite donc de profiter de la beauté des lieux qui nous entourent et de passer un bel été.

Muriel BONNEFON

## LES ORATOIRES DU M DE MARIE

Depuis quelques années, le chemin du « M » de Marie, reliant les sanctuaires des cinq lieux d'apparitions de Marie au XIX<sup>ème</sup> siècle, s'est progressivement affirmé comme un nouvel itinéraire de pèlerinage populaire en France.

Deux ans après le départ du grand pèlerinage M de Marie, le 1er juin 2020, et à l'occasion du centième anniversaire de la proclamation de Marie comme patronne principale de la France, l'association M de Marie a voulu offrir un cadeau à la Vierge en jalonnant son « M » d'un chapelet de 200 oratoires pour l'inscrire durablement sur le territoire de France.

De même que l'on pèlerine sur les chemins de Saint Jacques, des générations de marcheurs pourront emprunter le chemin du M de Marie tout au long de l'année sur les 2000 km qui relient Lourdes, Pontmain, Pellevoisin, Paris et La Salette.



Ce chemin sera pour les Français et les pèlerins étrangers, le lieu par excellence où l'on s'abandonne à Marie et on lui confie nos familles et notre pays.

Les oratoires, installés tous les 10-15 km, seront des points d'étapes et l'occasion de haltes spirituelles quotidiennes pour les futurs pèlerins.

### L'ORATOIRE



L'association M de Marie a travaillé avec un architecte pour concevoir un modèle d'oratoire unique. Il comporte :

- Une coque arrondie en béton couleur ivoire, surmontée du symbole donné par Marie sur le verso de la médaille miraculeuse de la rue du Bac, formé de la croix et de son "M".
- Une statue de Notre-Dame de France de 92 cm, scellée dans le socle.
- Un socle en acier corten oxydable sur lequel sont gravées les inscriptions suivantes :

L'année du pèlerinage : MMXX

L'interpellation : "Voici ta mère" (Jn 19,27)

Le nom de la statue : "Notre-Dame de France"

Le nom de l'itinéraire balisé : "Chemin du M de Marie"

### OÙ EN EST L'ASSOCIATION ?

Le premier oratoire a été édifié lors du week-end de la Pentecôte à Châtillon-en-Vendelais (Ille-et-Vilaine) à quatre étapes de Pontmain. D'autres installations sont prévues dans les toutes prochaines semaines.

L'association M de Marie a déjà fait fabriquer une série de 40 oratoires : ils n'ont plus qu'à être attribués et installés. L'association cherche des porteurs de projet locaux sur les étapes du M.

## LE COMITÉ DES FÊTES

Cette année un bal d'hiver a été organisé au mois de mars, à la salle des fêtes de Lestelle-Bétharram.



Nous avons organisé un vide grenier solidaire au mois d'avril en partenariat avec la mairie à l'issue duquel nous avons pu verser 1600 euros à la Croix Rouge au profit du peuple Ukrainien.

Un autre vide grenier a eu lieu au début du mois de mai.

Après deux ans d'absence les fêtes de la Saint Jean (24-25-26 juin) ont pu reprendre malgré la pluie mais nous avons pu compter sur votre présence.

Samedi 25 juin, le mini-spectacle et l'atelier d'animation au cirque avec les enfants a été apprécié.

Le défilé de chars a quelque peu été perturbé par la pluie qui s'est invitée ... mais la qualité des décorations et l'entrain des participants ont égayé ce bon moment.



Nous vous remercions de votre participation lors des événements que nous avons organisés.

Programme des festivités à suivre : vide grenier, théâtre, loto ...

Vous pouvez aussi donner des idées d'animation que nous pourrions peut-être réaliser en cours d'année.

Toutes personnes motivées sont les bienvenues.

Suivez-nous sur notre page Facebook : [lestelle betharram comité](#)

Ou sur notre page Instagram : [comite\\_lestellebetharram](#)

Le bureau du Comité des fêtes



## LES ANIMATIONS DE L'ASSOCIATION BASTIDES 64

### 7<sup>ème</sup> Festival des Bastides Enchantées



#### Calendrier des concerts de sélection

Lestelle-Bétharram le 16 juillet

Navarrenx le 23 juillet

Labastide-Villefranche le 30 juillet

Montaut le 5 août

Tardets le 13 août

Vielleségure le 20 août



#### FINALE ASSAT le samedi 27 Août

Informations sur [www.bastides64.org](http://www.bastides64.org)



5<sup>ème</sup> édition 2022  
Concours de peinture ouvert à tous  
Artistes amateurs et confirmés



Contacts : 06 70 20 17 97

Mairie : [comlestelle@cdg-64.fr](mailto:comlestelle@cdg-64.fr)

Inscriptions : Après de la mairie  
ou le jour du concours

1<sup>er</sup> Prix du jury 150€

Autres prix :  
matériel de peinture  
et livres d'art

LESTELLE- BETHARRAM

06 AOUT 2022

Rendez-vous à l'école publique (à côté de la mairie)

à partir de 8h30

Remise des prix à partir de 17h30

Autres dates des concours :

11 SEPT EMBRE	VI ELLESEGURE
17 SEPT EMBRE	NAVARRENX
18 SEPT EMBRE	NAY
24 SEPT EMBRE	GAN
8 OCTOBRE	ARZACO



# LA CORRUDA

## Lestelle-Bétharram

**SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2022**

► **La randonnée**  
chronométrée !  
15km - 700+

► **Corrud'à 2 & SOLO**  
30km - 1850+

► **L'individuelle**  
15km - 700+

► **La marche**  
10km - 200+

**Tombola**  
pour tous 2€  
un week-end  
et d'autres lots  
à gagner !



**RETRAIT DES DOSSARDS**  
À PARTIR DU VENDREDI 2/09 À 17H  
ET LE SAMEDI À PARTIR DE 7H

**Restauration**  
rapide et buvette  
sur place (Food Truck)

Informations : 07 89 23 72 58 - [sylvainnicolau@hotmail.fr](mailto:sylvainnicolau@hotmail.fr)  
Programme et inscriptions sur [pyreneeschrono.fr](http://pyreneeschrono.fr)  
[www.corrudalestelle.sitew.fr](http://www.corrudalestelle.sitew.fr)

PARTENAIRES  
OFFICIELS





## L'ÉTOILE JOYEUSE

Cette année l'étoile joyeuse a renouvelé son bureau.



Anne Marie Malagane est partie rejoindre ses enfants dans une autre contrée mais reste notre présidente de cœur, elle nous a fait l'honneur d'une visite et a pris plaisir à une partie de belote ainsi qu'au goûter traditionnel.

Tous les vendredis après-midi le club se retrouve pour des jeux de société et des séances de papotages afin de mettre en place d'autres activités.



Certains participent aux voyages proposés par Génération Mouvement (nouvelle appellation des aînés ruraux) d'autres sont demandeurs de voyage/restaurant avec visite touristique la journée uniquement.

Des ateliers relaxation, art-thérapie, et peut être un jardin autonome sont prévus, les adhérents sont ravis à l'idée de participer à des activités intergénérationnelles. Un char sur le thème des yéyés a fait partie du cortège lors de la fête patronale.

Le nouveau bureau va mettre tout en œuvre pour satisfaire les souhaits des uns et des autres

À ce jour le club compte 26 adhérents, vous êtes les bienvenus.



Bureau :

Nadine Boiteau, Josiane Routier, Elisabeth Parisot, Jacqueline Pasqué, Denise Poumarou

Le club est joignable au 06 89 24 84 74

Le bureau

## FORME ATTITUDE



Association loi de 1902

Votre association de remise en forme a fêté ses 10 ans d'existence à Lestelle-Bétharram au mois de mai 2022.

Depuis notre démarrage nous nous sommes sans cesse adapté aux besoins de nos adhérents afin de vous proposer des cours répondant à vos attentes. Toujours dans la convivialité, le professionnalisme et la personnalisation.

Notre finalité reste votre santé et votre bien-être.

Les cours sont maintenus durant l'été (les adhésions vont de septembre à septembre).

Voici quelques-unes de nos activités : Pilates / Gym du dos / Étirements / Gym douce / Renforcement musculaire / Circuit Training en plein air et Marche Nordique.

Un nouveau projet verra le jour à la prochaine rentrée (stages de self-défense, Pilates et stretching le samedi matin).

Venez dès maintenant, essayer gratuitement les cours qui vous intéressent.

À bientôt

Contacts : Florence : 06 11 55 86 91

François : 06 72 80 95 97

Courriel : [forme.attitude@orange.fr](mailto:forme.attitude@orange.fr)



## ENTENTE SPORTIVE DE LA VATH VIELHA

Voilà une saison « quasi-normale » qui s'achève, j'entends par là peu perturbée par le Covid.

La fête de l'école de foot du 2 juillet dernier, suivie de notre assemblée générale le 8, ont clôturé cet exercice que nous pouvons qualifier de réussi.

Tout d'abord un afflux important de nouveaux jeunes licenciés (+34 pour le football animation) et des réussites sportives à tous les étages.

Chez nos plus jeunes, un apprentissage des bases adaptées à leurs capacités qui a permis à chacun de progresser à son rythme sous la houlette de Patrice KIM, Léo PUJO et Nicolas BAZICANS.

À noter la participation au tournoi de Lourdes, manifestation rare pour ces catégories, mais qui a mis en joie l'ensemble de nos jeunes têtes blondes et leurs parents.

Nos joueurs de la catégorie U13, dirigés par Léo PETROIX ont réalisé de très honorables championnats en évoluant en excellence et en niveau 3. Même si le plus important pour ces catégories est le niveau de jeu développé, pour les joueurs les victoires sont importantes et il y a en a eu beaucoup.

Les U15 et U17 en entente avec le FC Gantois ont connu des fortunes diverses, avec pour les plus jeunes un début de saison tonitruant et une fin de championnat beaucoup plus délicate, notre éducateur Manu CHATELLIER étant seul pour gérer cette catégorie. Certains comportements non appropriés dans ce groupe, non conformes aux principes de notre charte ont conduit le club à prendre des décisions radicales en excluant un joueur.

Les U17 ont poursuivi leur préformation dans un excellent état d'esprit en produisant un jeu de très bonne qualité sous la direction du duo Nathan PUCHEU / José MARTINS. Ils ont démontré qu'une entente pouvait très bien fonctionner dans un excellent état d'esprit.

Pour les U19 et les séniors dont la préparation de présaison et un entraînement étaient conduit en commun, les résultats ont été à la hauteur des attentes. Une deuxième partie de championnat en excellence pour les U19, malgré un effectif qui s'est restreint au fil de la saison dû aux blessures ou aux arrêts et un appui très remarqué pour les deux équipes séniors.

L'équipe réserve termine dans le milieu de tableau de sa poule de 3<sup>ème</sup> division avec quelques belles performances notamment contre les équipes les plus fortes de son championnat.

Que dire de notre équipe fanion qui a caracolé en tête de la plus haute division départementale avant de se faire coiffer au poteau par les 2 équipes réserves de clubs évoluant en régionale 1, dotés d'un effectif de grande qualité, bien supérieur au nôtre.

Globalement, notre club se porte bien, en raison de la politique axée sur la formation menée de longue date. Grâce à cela, notre salarié coordinateur sportif, Romain ALIAS, dont il faut saluer

l'excellent travail, pilote une équipe d'éducateurs diplômés, formés au club et jouant dans nos équipes U19 ou séniors.

Cela permet notamment de développer un esprit « club » et une identification à notre projet sportif.

Tout cela ne serait pas possible sans l'aide de l'ensemble de nos partenaires institutionnels et privés. Les communes qui mettent à notre disposition leurs installations, même si nous souhaiterions qu'elles soient de meilleure qualité, nous permettent de disposer de plusieurs terrains. Nos sponsors, dont l'aide financière nous assure une pérennisation du poste de notre salarié.

Nous pouvons nous réjouir du retour de l'organisation des fêtes de Nay lors desquelles nous tiendrons notre traditionnelle Bodega pour la 30<sup>ème</sup> année.

Bel été à tous.



## L'ÉCOLE – Souvenirs de l'année

Cette année, la classe maternelle-CP a fait le tour du monde ! Grâce à leur mascotte, les enfants ont découvert Paris, l'Australie, la Russie, le Japon, l'Italie, l'Inde, l'Égypte et le Kenya à travers leurs monuments, leurs paysages, leur mode de vie, leurs fêtes ... Que de choses apprises et encore une année bien remplie !



Les CM ont étudié le temps qui passe et le temps qu'il fait ; 2 thèmes qui nous ont permis de réfléchir sur la météorologie, les mesures et leurs différentes utilités, les différents calendriers, les écritures qui permettent de les noter et de découvrir des écritures surprenantes comme l'alphabet cherokee ou le Braille.



Cet hiver, grâce au concours de l'EPSA, les élèves ont pu découvrir le ski de piste à Gourette lors de 4 journées plutôt ensoleillées et nous avons fini l'année en réalisant une présentation de danse contemporaine sur le thème du temps. Une année chargée ! En route pour l'an prochain, en rajoutant les CE2 et les CP !





Tout au long de l'année, les CE ont visité le monde. Tous les continents ont été étudiés : Japon, Australie, ... Les élèves ont agrandi leur vision du monde. Dans ce cadre international, ils ont découvert le rugby et participé à une rencontre au stade de Lestelle-Bétharram avec les élèves de Montaut.

Avec l'aide de Sara Frossard et Véronique Constant, professeurs de danse contemporaine, ils ont réalisé une présentation de danse pour finir l'année en beauté.



## FESTIVAL DU FLAMENCO

Cette année, le festival flamenco innove et va se dérouler sur deux week-ends consécutifs.

Un premier week-end dédié à la musique, avec deux artistes : Trinidad Jimenez à la flûte et Juan Sebastian au piano.

- Le 8 octobre en début de soirée, le premier concert se déroulera dans la magnifique salle dite « de la cloche » au cœur des grottes de Bétharram.
- Le 9 octobre, ces deux artistes se produiront dans le sanctuaire de Bétharram, en interprétant des nouveaux morceaux.

Tout le bénéfice de la vente des entrées sera offert à des œuvres caritatives.

- Le week-end suivant, nous aurons l'incontournable festival flamenco.

Sara Nieto revient encore, accompagnée du même guitariste que l'année dernière, Juan Hernando, Elle nous présentera deux autres artistes : Al Blanco, chanteur et Gabi Matias, danseur.

Au cours des trois dates retenues (les 14, 15, et 16 octobre) deux spectacles différents seront proposés.

Une exposition de peintures d'artistes locaux, amateurs ou confirmés, sera comme d'habitude accrochée aux murs de la salle des fêtes.

N'oublions pas la traditionnelle tombola, qui sera reversée moitié-moitié à deux associations qui participent à l'aide au peuple ukrainien (Pycaou d'Asson et Vesna64 de Pau)

## À LA RENCONTRE D'UN LESTELLOIS

*Nous vous proposons dans cette rubrique de vous faire connaître quelques citoyen(es) de notre commune, leur savoir-faire, leur passion, leur plaisir d'habiter notre région, etc... Cet article est le premier d'une série présentée dans les prochains bulletins. Si vous le souhaitez, faites-vous connaître et racontez-nous votre histoire, votre parcours...*

**Jérémie Lopez**, 38 ans, est né à Pau. Après un Baccalauréat scientifique, un CAP d'ébénisterie puis un Brevet des métiers d'art, il est admis à la très réputée école BOULLE, à Paris, pour obtenir le Diplôme des Métiers d'Art.

Diverses expériences jalonnent son parcours : deux années en tant que co-gérant puis seul gérant d'une association, expositions au Louvre (« Mutations »), artisan-créateur à la télé sur M6 pour l'émission « l'atelier », trois années de fabricant dans différents ateliers...

Il exerce aujourd'hui le métier d'Ébéniste d'Art. Il est créateur, artiste, et fondateur de l'atelier KWANTIQ. Il imagine, conçoit et fabrique du mobilier sur mesure : meubles, agencement, pièces décoratives...

Nous sommes allées à la rencontre d'un homme passionné pour lui poser quelques petites questions afin de mieux le connaître !

### ***Jérémie, comment définissez-vous votre métier ?***

« C'est un métier à la fois intellectuel et manuel. C'est transformer une matière vivante, le bois, en un objet fonctionnel pour l'humain ; à travers une idée de l'esprit qui passe par le façonnage de la main »

### ***Que vous apprend ce métier ?***

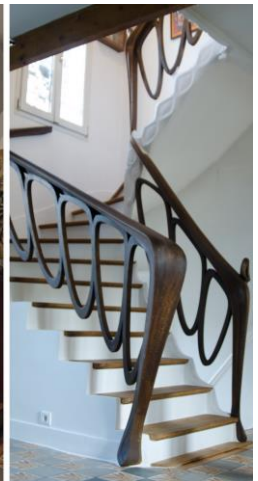
« La rigueur que je n'ai pas forcément dans la vie courante ; la persévérance, la patience, l'abnégation...Il faut de la curiosité, de la recherche, savoir se dépasser, avoir le plaisir de créer, aller au-delà de ce qui est possible. Mark Twain disait « ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait ».

### ***Votre plus belle création, ou fierté ?***

« Ce serait un enfant, mais je n'en ai pas !»



**Quelques-unes de ses créations en photos :**



**Comment êtes-vous arrivé à Lestelle-Bétharram ?**

**Vivre à Lestelle-Bétharram, c'est comment pour vous ?**

« Je vivais à Paris, capitale de l'art, des spectacles, de la culture, de la rencontre des gens, du lieu où il faut être ...

Lorsque j'ai décidé d'en partir, j'avais deux options : partir à l'étranger plutôt vers l'Amérique du Sud, ou revenir à mes racines, terre de l'ébénisterie. C'est la Terre où j'ai toute ma famille, de ma grand-mère à Coarraze qui m'a inculqué nombre de valeurs essentielles pour moi, à celle de Soumoulou, Montaut, Lagos....

J'ai trouvé à Lestelle la nature dans tout son spectre, les minéraux, le végétal, et un lieu sacré qui vibre, de très belles énergies.

Je vivais à Paris, rive gauche, quartier Saint Michel et Notre-Dame. Je vis maintenant à Lestelle, sur la rive gauche du Gave, près de la chapelle Notre-Dame et de Saint Michel Garicoïts.

L'univers m'a placé ici pour être bien ! »

*Jérémy Lopez, dans son atelier, avec deux stagiaires du LEP de Coarraze.*

*Il est toujours demandeur d'apprendre à des personnes passionnées par ce métier.*



## NUMÉROS UTILES

### Ouverture du secrétariat de Mairie :

Le secrétariat de Mairie est ouvert au public

**du mardi au vendredi de 15 h 00 à 17 h 30.**

(05.59.61.93.59)

COURRIEL : [comlestelle@cdg-64.fr](mailto:comlestelle@cdg-64.fr)

### *En cas d'incident sur la Commune en dehors des heures d'ouverture du secrétariat*

Vous pourrez joindre :

Le Maire : M. Jean-Marie BERCHON 06.85.05.53.19

1<sup>er</sup> adjoint : M. Alain GRACIAA 06.87.92.09.82

2<sup>ème</sup> adjoint : M. Jean-Marc LADESBIE 06.31.63.89.94

3<sup>ème</sup> adjoint : Mme Muriel BONNEFON 06.73.45.87.55

4<sup>ème</sup> adjoint : Mme Monique DUHOURCAU 06.70.20.17.97

### *En cas de panne électrique :*

Dépannage ErDF : 7 jours sur7, 24h/24 09 72 67 50 64

## ÉTAT CIVIL

### **Naissances :**

BILLY Damien ..... 21 janvier 2022  
PEÈS Mia ..... 26 janvier 2022  
OZANNE LESTRADE Lilas ..... 8 juin 2022

### **Mariages :**

MARTELL Mathias  
MERMILLON Sandra 2 avril 2022  
PEÈS Thibault, Jean, Raymond  
RENAUD Marion, Dany, Églantine 23 juillet 2022

### **Décès :**

DIAS épouse RIBEIRO Déolinda ..... 3 février 2022  
MAIRE Bernard, Émile, René ..... 22 mars 2022  
GIRALDI veuve MALY Henriette, Eléonore, Victorine ..... 6 mai 2022  
PARÉ René, Germain ..... 12 mai 2022  
SOLÉ QUILEZ veuve FURIA Eva ..... 9 juin 2022  
MONSAPÈS Veuve MALABIRADE Janine, Marcelle ..... 8 juillet 2022  
PÉCOSTE Claude, Jacques Maurice ..... 23 juillet 2022

## DATES À RETENIR

**6 août** : Marché des producteurs

**6 août** : Concours « peindre en bastide »

**3 septembre** : La Corruda

**18 septembre** : Vide grenier organisé par le Comité des Fêtes

**8 octobre** : Concert dans les grottes de Bétharram sous l'égide du Festival Flamenco

**9 octobre** : Concert au Sanctuaire de Bétharram sous l'égide du Festival Flamenco

**14/15/16 octobre** : Festival Flamenco

**18 décembre** : Arbre de Noël des enfants



*Le tour du monde par la classe de maternelle*